

Artisans, commerçants, combien allez-vous payer de cotisations sociales ?

Par **Bercy Infos** < <https://economie.gouv.fr/entreprises/bercy-infos-qui-sommes-nous> >, le 05/11/2018 - **Vente et commerce**

Le site Internet de la Sécurité sociale des indépendants permet aux artisans et commerçants d'estimer le montant de leurs cotisations sociales.

À qui s'adresse ce simulateur de cotisations sociales ?

L'outil a été créé par **la Sécurité sociale des indépendants** à destination des artisans et commerçants, à l'exception des micro-entrepreneurs dont le régime permet d'avoir des taux de cotisation réduits.

~~Les cotisations sociales des micro-entrepreneur~~

Le régime des micro-entrepreneurs (anciennement auto-entrepreneurs) permet de bénéficier du régime micro-social. **En savoir plus sur vos cotisations en tant que micro-entrepreneur.**

Lire aussi : Artisans : cédez ou reprenez une entreprise facilement, grâce à la Bourse nationale pour Entreprendre dans l'artisanat

Quelles sont les cotisations pour lesquelles vous obtenez le montant ?

Le simulateur permet de connaître le montant de chacune des cotisations suivantes ainsi que leur total :

- ▶ Maladie 1
- ▶ Maladie 2
- ▶ Allocations familiales
- ▶ Contribution à la formation professionnelle
- ▶ Retraite de base 1
- ▶ Retraite de base 2
- ▶ Retraite complémentaire 1
- ▶ Retraite complémentaire 2
- ▶ Invalidité Décès
- ▶ CSG/CRDS

Lire aussi : [À quel centre de formalités des entreprises \(CFE\) devez-vous vous adresser ?](#)

Comment fonctionne le simulateur de cotisations des artisans et commerçants ?

Si le simulateur ne s'affiche pas correctement, il est possible que les options paramétrées vous empêchent de générer le simulateur, notamment si vous avez coché la case [oui] pour micro-entrepreneur ou avez précisé que vous étiez une profession libérale ou un expert-comptable. Le simulateur ne s'adresse qu'aux commerçants et artisans non micro-entrepreneurs.

[Accéder au simulateur < https://www.secu-independentants.fr/simulateur-cotisations-sociales/>](https://www.secu-independentants.fr/simulateur-cotisations-sociales/)

Lire aussi : [Travailleurs indépendants : sous quelles conditions obtenir la prime d'activité ?](#)

Thématiques : [Vente et commerce](#)

Ce sujet vous intéresse ? Chaque jeudi avec la lettre Bercy infos Entreprises, recevez les toutes les dernières actus fiscales, comptables RH et financières... utiles à la gestion de votre activité.

exemple : nom.prenom@domaine.com

Je m'abonne

☐

Je consens à ce que mon adresse email soit utilisée afin de recevoir les lettres de Bercy infos. [Consulter notre politique de confidentialité](#)

Partager la page

